

Comité Syndical de l'EPTB Vilaine
du
Vendredi 12 mars 2021 à 14h30
Espace Beausoleil à Pont-Péan (35)

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION

Les délégués du Syndicat Mixte EPTB Vilaine se sont réunis le **vendredi 12 mars 2021 à 14h30** Espace Beausoleil à Pont-Péan (35), pour le Comité Syndical sous la présidence de Monsieur Jean-François MARY.

Ordre du jour :

Approbation du PV du Comité syndical du 5 février 2021

FINANCES :

- 1-SAGE Vilaine et politique de bassin - programmes d'actions 2021
- 2-Poursuite Elaboration Docob Natura 2000 Estuaire et baie de vilaine 2021
- 3-Elaboration Docob Natura 2000 Estuaire et Baie Vilaine 2019-2020 (plan de financement)
- 4-Demande animation 2021 Natura 2000 Marais de Vilaine
- 5-Compte administratif BP et BP EP
- 6-Comptes de gestion BP et BP EP
- 7-Affectation des résultats Exercice 2020
- 8-Approbation Budget 2021 BP et BP EP

GEMA

9-PSE

COMMUNICATION

10-Information sur le marché d'assistance /conseil à la communication de l'EPTB

POINT D'INFORMATION AUX ELUS :

Les réseaux de suivi de la qualité de l'eau (document distribué en séance)

MARCHES PUBLICS :

- 11-Constitution de la commission MAPA
- 12- Marchés publics - Présentation des décisions prises par le Président

GOVERNANCE

- 13-Assemblée bretonne de l'eau : désignation de 2 représentants H/F
 - 14-Comité Régional de la Biodiversité : désignation de 2 représentants H/F
- Questions diverses

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Collège des EPCI :

- M. Alain GUIHARD, Arc Sud Bretagne
M. Philippe BRIZARD, Bretagne Porte de Loire Communauté
Mme Murielle DOUTÉ-BOUTON, Communauté de communes de Brocéliande
Mme Soazig LE TROADEC, Communauté de communes de Brocéliande
M. Joseph DAVID, CAP Atlantique
M. Michel POUPART, Communauté de communes de Châteaubriant-Derval

M. Jean-Michel BUF, Communauté de Communes de la Région de Blain
M. Thierry EVENO, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération
M. David VEILLAUD, Liffré-Cormier Communauté
M. Jean RONSIN, Montfort Communauté
M. Yann YHUEL, De l'Oust à Brocéliande Communauté
M. Jean-Claude BELINE, Pays de Chateaugiron Communauté
M. Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté
M. Daniel AUDDO, Pontivy Communauté
M. Joël TRIBALLIER, Questembert Communauté
M. Jean-François MARY, Redon Agglomération
M. Pascal HERVÉ, Rennes Métropole
M. Didier CHAPELLON, Rennes Métropole
M. Patrick HENRY, Roche aux Fées Communauté
M. Patrick HERVIOU, St Méen-Montauban Communauté
M. Daniel HOUITTE, Val d'Ille-Aubigné Communauté
Mme Michèle MOTEL, Vallons de Haute Bretagne Communauté
M. Jacques LARRAY, Vallons de Haute Bretagne Communauté
Mme Aude DE LA VERGNE, Vitré Communauté

Collège Eau Potable :

M. Bernard LE GUEN, CAP Atlantique
M. Rémi PITRÉ, Production eau potable Ouest 35
M. Vincent COWET, Syndicat Eau du Morbihan

Collège Département-Région :

M. Bernard LEBEAU, Département de Loire-Atlantique

POUVOIRS :

M. Philippe JOUNY, CC de Pontchâteau-St Gildas des Bois à M. Jean-Michel BUF, CC de la Région de Blain.
M. Jean-Claude RAUX, CC Région de Nozay donne pouvoir à M. POUPART, CC Châteaubriant-Derval.

Assistaient également à la séance :

Michel DEMOLDER, Président de la CLE du SAGE Vilaine
Sophie GRIBIUS, Chargée d'études gestion des milieux aquatiques à Rennes Métropole
Jean-Luc JEGOU, Directeur Général de l'EPTB Vilaine
Hélène CALLE, Responsable Administrative et Financière à l'EPTB Vilaine
Aldo PENASSO, Responsable Ouvrages hydrauliques et Inondations à l'EPTB Vilaine
Christophe DANQUERQUE, Responsable Cellule Planification et prospective à l'EPTB Vilaine
Stéphanie WOIMANT, Responsable Milieux Aquatiques et Biodiversité à l'EPTB Vilaine
Anthony DE BURGHRAVE, Chargé de mission Qualité de l'Eau à l'EPTB Vilaine
Florence BOCQ, Assistante Pôle Hydraulique et eau potable à l'EPTB Vilaine
Claire-Lise PERRONNEAU, Assistante de Direction et Vie des assemblées à l'EPTB Vilaine

*

* *

Monsieur Jean-François MARY, Président, ouvre la séance après avoir fait un appel et vérifié que les règles de quorum sont respectées.

**Comité Syndical de l'EPTB Vilaine
du
Vendredi 12 mars 2021 à 14h30
Espace Beausoleil à Pont-Péan (35)**

**8bis - BUDGET annexe EAU POTABLE : Exercice 2021
Budget primitif**

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Ce budget a été élaboré dans le cadre des orientations budgétaires qui ont été débattues le 5 février 2021.

- **Section d'investissement**

Ainsi qu'en a décidé le Comité syndical, ce budget est présenté en excédent de la section d'investissement de 11,46 M€ avec à l'appui une programmation des investissements justifiant la nécessité de créer des réserves financières.

BP 2021	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Dépenses nouvelles	12 252 800 €	24 451 778.57 €	6 940 000 €	6 940 000 €
Reste à réaliser	307 200 €	/	/	/
Total	12 560 000 €	24 451 778.57 €	6 940 000 €	6 940 000 €

- **Section d'investissement**

En dépenses : 12 560 000 €

Outre le report de l'exercice 2020 des crédits inscrits pour les travaux de restructuration de l'usine (307 200 €), il est proposé d'inscrire des crédits pour la suite des travaux de restructuration de l'usine (1,65 M€), une étude du potentiel de production d'énergie renouvelable à l'usine (50 000 €), des travaux de sécurisation « anti-intrusion » de l'usine (300 000 €), de remise à niveau protection cathodique de l'usine (200 000 €), MO et travaux de restructuration des regards du château d'eau de Kerrouault (500 000 €), de l'étude de solutions alternatives à la deuxième écluse (100 000 €), des études pour site de transit des boues (60 000 €), des travaux d'étanchéité des canaux d'alimentation des FAS de l'usine (140 000 €), du remboursement du trop-perçu de l'avance de l'Agence de l'Eau (890 000 €).

Le remboursement du capital des emprunts et des avances est de 1,02 M€, les amortissements des subventions s'élèvent à 300 000 €.

En recettes : 24 451 778,57 €

Le report de l'emprunt de 4 000 000 €, réalisé pour le compte du SMG 35, l'excédent capitalisé (2,46 M€), le virement de la section de fonctionnement (971 500 €), l'excédent reporté de 2020 (11,46 M€), le remboursement du SMG 35 (300 000 €), la TVA récupérée (1,96 M€) et les amortissements (1,11 M€) apportent le financement de la section.

- **Section d'exploitation : 6 940 000 €**

En dépenses, les crédits de fonctionnement restent stables, incluant la dépense résultant de l'obligation de renforcer la protection de l'usine d'eau (marché de gardiennage 200 000 €), l'étude HMUC (130 000 €), l'enquête publique PPC usine (20 000 €), différents travaux sur les bâtiments (50 000 €) et l'AMO pour le renouvellement du contrat de DSP (100 000 €).

En recettes, les ventes d'eau font l'objet d'une redevance versée par le délégataire qui s'élève à 6 000 000 €.

Le Comité syndical approuve à l'unanimité des 631 voix sur 631, le budget primitif du budget annexe eau potable pour l'exercice 2021.

Pour extrait conforme,

Le Président de l'EPTB Vilaine

Jean-François MARY

Annexe : programmation des investissements 2021-2024

La programmation s'appuie (voir tableau) :

- sur la fin des travaux de restructuration à l'usine de Férel (opération globale s'étalant de 2017 à 2023 pour 22 M€ HT) ;
- sur les travaux de sécurisation « anti-intrusion » à l'usine de Férel programmés sur la période 2021-2023 ;
- sur la réalisation de la 3^{ème} tranche de l'Aqueduc Vilaine Atlantique (AVA) entre 2021 et 2024, selon l'objectif actualisé du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau potable de l'Ille et Vilaine (SMG35). La participation de l'EPTB à cette opération est provisionnée à hauteur de 6 M€ HT.

Cette programmation ne tient pas compte de la participation éventuelle du budget eau potable au projet de nouvelle écluse « anti-salinité » au barrage d'Arzal.

Budget Eau Potable : Programmation des investissements 2021-2024

M€ HT	2021	2022	2023	2024	Total
Investissements courants	0,5	0,5	0,5	0,5	2
Travaux restructuration usine Férel	1,9	2,8	1,5	0	6,2
Travaux sécurisation anti-intrusion usine Férel	0,3	0,3	0,4	0	1,0
AVA	0,5	2,5	2,5	0,5	6,0
Total	3,2	6,1	4,9	1	15,2